



Puis-je négocier le montant des charges provisionnelles assurance

Par **chouneo**, le **14/05/2019 à 20:37**

Bonjour, j'ai 21 ans et j'ai eu un accident de voiture (choc frontal en plein virage) le 21/09/2017, j'avais 19 ans

J'ai été 2 semaines dans le services de réanimation dont 1 semaine dans le coma, les deux membres superieurs et les deux membres inferieurs fracturés en plusieurs morceaux et pneumothorax bilatéral. Opérations 24h en deux jours.

Hospitalisation de 7 mois dont 6 en centre de rééducation.

Suite à cela mon assurance demande à ce que je passe devant un medecins conseil chaque année et je reclame une charge provisionnelle car l'enquete n'as toujours pas été juger. (pas de possibilité d'établir les circonstances exactes)

J'en ai déjà eu une en 2018, le montant de celle ci me parait peu élevée, je voulais savoir si je pouvais réclamer un peu plus ?

Cordialement